Bac Général Maths + SES (Mathématiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-maths-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Sciences économiques et sociales

Session 2024 • Métropole • Jour 2 • Remplacement

Code sujet **24-SESJ2ME3** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — L’École et l’égalité des chances
1 réponses • sujet p. 2–5

Épreuve composée — Justice sociale, engagement politique et bulles spéculatives
4 réponses • sujet p. 6–9

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation

None points

L'École et l'égalité des chances

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> Dans quelle mesure l'École favorise-t-elle l'égalité des chances ?

Introduction. L'École transmet des connaissances et des qualifications, mais elle répartit aussi les élèves entre des parcours et des diplômes inégalement valorisés. L'égalité des chances désigne l'idéal selon lequel l'origine sociale ou le sexe ne détermineraient pas les possibilités de réussite scolaire et d'accès aux différentes formations. Elle ne suppose pas que tous obtiennent les mêmes résultats, mais que les parcours ne soient pas systématiquement limités par ces caractéristiques. Or le dossier montre à la fois une forte extension de l'accès aux diplômes et la persistance d'inégalités sociales et sexuées entre les filières. **Dans quelle mesure l'École contribue-t-elle donc à ouvrir les parcours, sans parvenir à neutraliser les inégalités qui les structurent ?** On montrera d'abord qu'elle favorise l'accès à l'instruction et aux diplômes, puis que cette démocratisation ne suffit pas à assurer une égalité réelle des parcours.

I. L'École favorise l'égalité des chances en ouvrant plus largement l'accès à l'instruction et aux diplômes.

La progression de la proportion de bacheliers dans une génération constitue un premier indice de cette ouverture. Le document 1 montre qu'elle passe d'environ 20 % en 1970 à 80 % en 2022. Autrement dit, en 2022, selon la lecture du document, 80 % des jeunes ayant l'âge de passer le baccalauréat l'ont obtenu. L'accès à ce diplôme, autrefois réservé à une minorité, est devenu beaucoup plus fréquent : c'est une démocratisation quantitative de l'enseignement. La diversification des voies du baccalauréat — générale, technologique et professionnelle — permet également à des élèves aux profils différents d'accéder à un diplôme de fin d'études secondaires.

L'accès plus large aux diplômes peut contribuer à la mobilité sociale : un diplôme atteste des qualifications et peut faciliter l'accès à des emplois qualifiés, même s'il ne garantit pas à lui seul une position sociale déterminée. La gratuité de l'enseignement public et des aides, comme les bourses, peuvent limiter certains obstacles financiers. Les diplômes nationaux et les règles communes d'évaluation offrent par ailleurs un cadre permettant de faire reconnaître les acquis scolaires au-delà du milieu d'origine.

Le document 3 illustre le rôle que peuvent jouer l'accompagnement scolaire et des dispositifs ciblés. Vincent, fils d'un agent de maîtrise et d'une mère au foyer, est en tête de sa classe jusqu'en terminale et obtient un baccalauréat ES avec une mention Bien. Pourtant, il connaît mal les voies d'accès aux grandes écoles. Poussé par ses parents et ses enseignants, il tente le concours et intègre une classe préparatoire expérimentale aux IEP réservée aux élèves de ZEP, puis réussit le concours d'un IEP. Cet exemple montre que l'École peut accompagner un élève, l'informer et lui ouvrir une voie qu'il n'aurait pas nécessairement envisagée. Les politiques d'éducation prioritaire et les dispositifs d'ouverture sociale peuvent ainsi corriger en partie certains obstacles à l'accès aux formations sélectives.

II. Cependant, la démocratisation de l'accès aux diplômes ne supprime pas les inégalités sociales entre les parcours.

La hausse de la proportion de bacheliers ne signifie pas que les élèves accèdent dans les mêmes proportions aux filières les plus valorisées. Le document 4 indique la part des enfants de cadres supérieurs et d'ouvriers dans différentes filières à la rentrée 2021-2022. Au collège général, chacune de ces deux

FormaV - document d'entraînement non officiel

catégories représente 23 % des élèves. Mais les écarts sont importants dans les filières ultérieures : les enfants d'ouvriers constituent 32 % des élèves de CAP, contre 5 % d'enfants de cadres supérieurs. À l'inverse, les enfants de cadres supérieurs représentent 53 % des élèves de classes préparatoires, contre 7 % d'enfants d'ouvriers ; dans les écoles normales supérieures, les parts sont respectivement de 63 % et de 2 %. Dans l'ensemble des étudiants, les enfants de cadres supérieurs représentent 35 % et les enfants d'ouvriers 11 %.

Ces chiffres décrivent la composition sociale des filières : ils ne donnent pas directement la probabilité, pour chaque enfant d'une catégorie sociale, d'accéder à chacune d'elles. Ils ne suffisent donc pas à calculer des chances individuelles d'accès ni à prouver la cause de ces écarts. Ils font néanmoins apparaître une forte différenciation sociale entre les parcours. Plusieurs mécanismes peuvent y contribuer. Les familles disposent de ressources économiques, culturelles et relationnelles inégales. La familiarité avec les savoirs, les façons de s'exprimer et les attentes valorisés par l'institution scolaire peut faciliter les apprentissages. Les ressources familiales peuvent aussi influencer l'aide aux devoirs, l'information sur l'orientation et la possibilité d'envisager des études longues. Enfin, les décisions d'orientation et l'offre de formations accessibles peuvent contribuer à différencier les parcours. Ces mécanismes aident à comprendre les écarts observés, sans que le tableau permette à lui seul d'établir le poids de chacun.

Le parcours de Vincent, dans le document 3, souligne aussi que l'ouverture d'une formation ne fait pas disparaître toutes les inégalités. Bien qu'il soit un bon élève et obtienne une mention Bien, il dit ne pas connaître les « arcanes » du système scolaire et ne pas savoir ce que désignent les grandes écoles. L'encouragement de ses enseignants et le dispositif réservé aux élèves de ZEP lui permettent d'accéder à un IEP. Toutefois, quelques années plus tard, il exprime le sentiment que l'étiquette de la ZEP continue de le suivre. Ce témoignage illustre à la fois le rôle correcteur que peut jouer l'École et les limites de cette correction : l'accès à une formation sélective ne suffit pas nécessairement à effacer le stigmate associé à l'origine scolaire ou sociale.

III. Les chances scolaires restent également marquées par une répartition sexuée des formations.

Le document 2 présente la part des femmes dans les principales formations de l'enseignement supérieur en 2021-2022. Les femmes sont très majoritaires dans les formations paramédicales et sociales, où elles représentent environ 86,7 % des effectifs, mais minoritaires dans les formations d'ingénieurs, où leur part est d'environ 29 %. Elles représentent un peu plus de la moitié de l'ensemble des étudiants, mais cette moyenne masque de forts écarts selon les domaines : elles sont notamment très présentes en lettres et sciences humaines, tandis qu'elles sont moins nombreuses dans plusieurs formations scientifiques ou techniques. Le document précise que la donnée des formations paramédicales et sociales concerne 2020-2021 et non 2021-2022.

Ces écarts montrent une répartition sexuée des formations, mais le graphique ne permet pas, à lui seul, d'en établir les causes. Les orientations peuvent être influencées par la socialisation, les stéréotypes associant certains métiers ou domaines à un sexe, les attentes de l'entourage et la perception que les élèves ont de leurs compétences. L'École peut contribuer à lutter contre ces représentations en faisant connaître et en valorisant les mêmes possibilités pour toutes et tous. Toutefois, l'égalité formelle d'accès ne garantit pas que les orientations et les parcours soient effectivement aussi ouverts aux filles qu'aux garçons.

Conclusion. L'École favorise l'égalité des chances dans une mesure importante : l'accès au baccalauréat s'est fortement développé et des dispositifs d'accompagnement peuvent aider des élèves issus de milieux populaires à accéder à des formations sélectives. Cependant, cette démocratisation quantitative ne se traduit pas par une égalité complète des parcours. Les différences de composition sociale entre filières et la répartition sexuée des formations montrent que les chances scolaires restent liées à l'origine sociale et au sexe. L'École ouvre donc des possibilités et peut corriger certaines inégalités, mais elle ne neutralise pas à elle seule les mécanismes qui influencent les apprentissages, l'orientation et l'accès aux formations.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse : L'École favorise l'égalité des chances en généralisant l'accès aux diplômes — en 2022, 80 % d'une génération obtient le baccalauréat — et en ouvrant, grâce notamment à l'accompagnement et à des dispositifs ciblés, des formations sélectives à des élèves qui en étaient moins familiers. Mais cette égalité demeure incomplète : les filières sont socialement différenciées et les femmes et les hommes ne se répartissent pas de la même manière entre les formations. L'École élargit donc les possibilités de réussite sans supprimer les inégalités de parcours liées à l'origine sociale et au sexe.

Épreuve composée

20 points

Justice sociale, engagement politique et bulles spéculatives

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Consigne

Sujet p. 6

> À l'aide d'un exemple, présentez un moyen d'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale.

Démarche. La justice sociale désigne la recherche d'une répartition jugée plus équitable des ressources, des droits et des possibilités au sein de la société. Les pouvoirs publics peuvent agir par la redistribution : ils prélèvent des ressources, notamment au moyen des impôts et des cotisations, puis versent des prestations sociales. La redistribution verticale vise notamment à réduire les écarts de niveau de vie entre les ménages aisés et les ménages modestes.

Par exemple, le revenu de solidarité active (RSA), attribué sous condition de ressources, apporte un soutien financier aux personnes disposant de faibles revenus. Cette prestation contribue à limiter la pauvreté et les inégalités de niveau de vie : c'est donc un moyen d'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Par la redistribution, les pouvoirs publics peuvent réduire les inégalités. Ainsi, le RSA apporte une aide sous condition de ressources aux personnes disposant de faibles revenus et contribue à limiter la pauvreté : il relève donc d'une action en faveur de la justice sociale.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 7

> Comparez l'adhésion à un syndicat des moins de 30 ans et celle des 50 ans et plus.

Méthode. Il faut relever les deux taux dans le graphique, préciser leur unité et leur champ, puis comparer les valeurs à l'aide d'une différence exprimée en points de pourcentage.

En 2019, parmi les salariés en France, 2,7 % des moins de 30 ans adhèrent à un syndicat, contre 14,7 % des 50 ans et plus. La différence est de 14,7 − 2,7 = 12 points de pourcentage. Le taux des 50 ans et plus représente environ 14,7 ÷ 2,7 ≈ 5,4 fois celui des moins de 30 ans.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2019, 14,7 % des salariés âgés de 50 ans et plus adhèrent à un syndicat, contre 2,7 % des moins de 30 ans. L'écart est de 12 points de pourcentage ; le taux des 50 ans et plus est environ 5,4 fois celui des moins de 30 ans.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.

Sujet p. 7

> À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que les variables sociodémographiques influencent l'engagement politique.

L'engagement politique désigne les actions par lesquelles des individus cherchent à influencer les décisions collectives ou à défendre des intérêts et des idées. Il peut prendre différentes formes : adhérer à un syndicat ou à un parti, participer à une manifestation, militer ou voter. Le document étudie une forme particulière d'engagement, l'adhésion syndicale, parmi les salariés en France en 2019.

Les taux d'adhésion diffèrent selon l'âge : 2,7 % des moins de 30 ans adhèrent à un syndicat, contre 8,1 % des 30 à 39 ans, 12,6 % des 40 à 49 ans et 14,7 % des 50 ans et plus. L'adhésion est donc plus fréquente dans les catégories d'âge les plus élevées. Une expérience plus longue du monde du travail ou une plus grande inscription dans des collectifs professionnels peuvent contribuer à cet écart. Toutefois, le graphique seul établit une association, et non une causalité.

La catégorie socioprofessionnelle est également associée à des différences : le taux atteint 11,2 % chez les cadres et 11,6 % chez les professions intermédiaires, contre 9,7 % chez les employés et 9,0 % chez les ouvriers. Le secteur d'activité présente lui aussi un écart marqué : 18,4 % des salariés du secteur public adhèrent à un syndicat, contre 7,8 % de ceux du secteur privé. Les collectifs de travail, les intérêts professionnels et la place des organisations syndicales peuvent contribuer à rendre l'adhésion plus fréquente dans certains contextes professionnels.

Le document fait enfin apparaître un écart selon le sexe : 11 % des hommes adhèrent à un syndicat, contre 9,5 % des femmes, soit 1,5 point de pourcentage de différence. Ces taux peuvent être liés à des situations professionnelles et à des trajectoires différentes, mais le document ne permet pas à lui seul d'en déterminer les causes.

Plus généralement, les caractéristiques sociodémographiques — comme l'âge, le sexe, la profession, le diplôme ou la position sociale — sont liées aux ressources, aux intérêts, aux expériences et aux occasions de participer à la vie politique. Elles contribuent ainsi à des niveaux et à des formes d'engagement différents, sans déterminer mécaniquement le comportement de chaque individu.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2019, l'adhésion syndicale varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques : elle augmente avec l'âge, de 2,7 % chez les moins de 30 ans à 14,7 % chez les 50 ans et plus ; elle est de 11,2 % chez les cadres et de 9,0 % chez les ouvriers ; enfin, elle atteint 18,4 % dans le secteur public contre 7,8 % dans le secteur privé. Le taux est aussi de 11 % chez les hommes et de 9,5 % chez les femmes. Ces écarts montrent que les positions professionnelles, les expériences et les ressources associées aux caractéristiques sociales sont liées aux formes et aux niveaux d'engagement politique. Ils décrivent des différences observées, mais ne suffisent pas à prouver à eux seuls une causalité.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9

> À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez la formation et l'éclatement d'une bulle spéculative.

Introduction. Une bulle spéculative est une hausse du prix d'un actif alimentée par l'anticipation de nouvelles hausses, qui peut conduire son prix à s'éloigner de la valeur justifiée par ses caractéristiques fondamentales. Elle se développe lorsque l'achat de l'actif paraît rentable et que les acheteurs espèrent le

FormaV - document d'entraînement non officiel

revendre plus cher. Si les anticipations s'inversent, la baisse des prix et les ventes peuvent ensuite se renforcer mutuellement. Comment la hausse devient-elle auto-entretenue, puis comment la défiance peut-elle provoquer l'éclatement de la bulle ?

La formation de la bulle. Le document 3 décrit un mécanisme cumulatif dans l'immobilier : entre 1997 et 2006, la hausse constante et importante des prix rend les biens attractifs parce qu'ils semblent offrir une forte rentabilité. Les aides fiscales mentionnées dans le document peuvent renforcer cet attrait. De nouveaux acheteurs arrivent alors sur le marché, ce qui accroît la demande. Lorsque l'offre ne peut pas augmenter aussi rapidement, cette demande exerce une pression à la hausse sur les prix. La hausse déjà observée nourrit à son tour l'espoir de réaliser une plus-value à la revente et attire encore de nouveaux acheteurs. Les prix montent ainsi en partie parce que les acheteurs anticipent qu'ils continueront à monter : la dynamique devient spéculative et auto-entretenue.

Le crédit peut amplifier ce mécanisme. Si les ménages peuvent emprunter facilement pour acheter un logement, ils sont en mesure de soutenir une demande plus importante, parfois au prix d'un endettement élevé. Cette demande contribue à la hausse des prix, qui renforce les anticipations optimistes et incite de nouveaux ménages à acheter. Le document 1 illustre une forte hausse sur le marché immobilier américain : l'indice, dont la base est 100 en janvier 2000, atteint environ 205 au sommet, vers 2006-2007. Cette évolution est compatible avec une phase de forte hausse des prix ; elle ne suffit pas, à elle seule, à démontrer que toute cette hausse est spéculative.

Les croyances collectives jouent également un rôle. Selon le document 2, le prix de marché d'un actif traduit, à un moment donné, une croyance collective dans l'estimation de sa valeur. Tant que les acteurs pensent que les prix continueront de progresser, ils sont davantage enclins à acheter ou à conserver leurs actifs. Leurs décisions alimentent alors la demande et contribuent à réaliser temporairement les anticipations de hausse.

L'éclatement de la bulle. La dynamique peut s'inverser lorsque les acheteurs doutent de la poursuite de la hausse, ou lorsque des difficultés de remboursement et des ventes révèlent la fragilité des valorisations. La demande diminue tandis que davantage de propriétaires cherchent à vendre. La baisse des prix peut alors s'accélérer. Les moins-values réduisent l'intérêt d'acheter et peuvent fragiliser les propriétaires endettés ; les ventes et le recul des prix se renforcent ainsi mutuellement.

Le document 2 met en évidence le rôle de la défiance dans ce retournement. En juin 2007, l'annonce de la fermeture de deux fonds hypothécaires par Bear Stearns suscite une défiance à l'égard de la valorisation des portefeuilles de crédits. Les opérateurs, sans connaître le détail de l'opération, anticipent une panique du marché et vendent une partie de leurs portefeuilles pour s'en protéger. Leurs ventes contribuent alors au mouvement qu'ils redoutent : les croyances collectives peuvent ainsi transformer la crainte d'une baisse en baisse effective.

Le document 1 montre le recul de l'indice immobilier américain après son sommet : il descend vers 140 en 2009, puis fluctue autour de ce niveau jusqu'en 2012, avant de remonter légèrement. Cette évolution illustre le retournement après la forte hausse. Dans une crise immobilière, les difficultés de remboursement peuvent entraîner des défauts et des saisies, qui augmentent le nombre de biens mis en vente. Les pertes et la défiance peuvent ensuite fragiliser les établissements financiers et réduire l'octroi de crédits, ce qui pèse à son tour sur les achats et peut transmettre la crise au reste de l'économie.

Conclusion. Une bulle spéculative se forme par un enchaînement de hausse des prix, d'anticipations de plus-values et de demande accrue, parfois renforcé par les aides et le crédit. Elle éclate lorsque les anticipations se retournent : la défiance et les ventes font baisser les prix, et cette baisse nourrit de nouvelles ventes et des pertes. Les documents illustrent ces deux dynamiques sur le marché immobilier américain, avec une forte hausse jusqu'en 2006-2007 suivie d'un recul marqué.

RÉPONSE À RETENIR

Une bulle spéculative se forme lorsque la hausse des prix rend un actif attractif, suscite de nouveaux achats et nourrit l'anticipation de hausses supplémentaires. La demande accrue fait alors monter les prix, ce qui renforce à nouveau l'optimisme et les achats. Le document 3 décrit ce cycle pour l'immobilier ; le document 1 montre que l'indice des prix des logements américains, fixé à 100 en janvier 2000, atteint environ 205 vers 2006-2007.

La bulle éclate lorsque les croyances deviennent pessimistes : les acheteurs se retirent, les détenteurs vendent et la baisse des prix nourrit de nouvelles ventes et des pertes. Le document 2 illustre le rôle de la défiance après la fermeture de deux fonds hypothécaires de Bear Stearns en juin 2007 : les opérateurs vendent par crainte d'une panique, contribuant au mouvement qu'ils redoutent. L'indice immobilier américain recule ensuite vers 140 en 2009. Ainsi, la hausse puis la baisse peuvent chacune s'auto-entretenir, et les difficultés financières peuvent se transmettre au crédit et à l'économie.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2024/spe-sciences-eco-sociales-2024-metropole-2-remplacement-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.